 Les ablutions sèches.

Introduction :

At-Tayammum désigne en langue arabe l'objectif, et dans a terminologie religieuse l'action de frotter le visage et les deux mains avec la terre, d'une manière spécifique. Cette pratique trouve sa source dans le Coran, la Sunna, et l'unanimité des savants.

Allah ﷻ dit : **{Si vous ne trouvez pas d'eau, alors purifiez-vous avec de la terre pure; passez-en sur vos visages et vos mains** } (1)

Les hadiths sont très nombreux, parmi ceux-ci, la parole du Prophète ﷺ :

« Sa terre est pour nous un moyen de purification, si nous ne trouvons pas d'eau. » (2)

Les savants sont également unanimes sur ce point. Les ablutions sèches furent légiférées en l'an six de l'hégire, lors de l'expédition de Banû Mustalaq, lorsqu'on perdit le collier de 'Â'ishah رضي الله عنها et qu'ils restèrent immobilisés à sa recherche, sans eau ; et à ce moment le verset des ablutions sèches fut révélé.

La permission d'utiliser ce qui est à la surface de la terre :

108 – ⏪ Jâbir Ibn 'Abd Allah رضي الله عنه rapporte que le Prophète ﷺ a dit :
« ***On m'a accordé cinq choses qu'on n'a donnée à personne avant moi : on a mis l'effroi [dans le coeur de mes ennemis] à une distance d'un mois, et la terre est pour moi un lieu de prière et un moyen de purification, ainsi quiconque voit le moment de la prière arriver, qu'il prie.*** »
⏩ [Sahih] (3)

⏪ Dans le hadith de Hudhayfah رضي الله عنه rapporté par Muslim, on trouve :

« ***Et la terre est pour nous un moyen de purification, si nous ne trouvons pas d'eau.*** »⏩ [Sahîh] (4)

⏪ 'Alî رضي الله عنه rapporte : « ***La terre est pour moi un moyen de purification.*** »⏩ [Sahih] (5)

ENSEIGNEMENTS DU HADITH :

1- Le mérite du Prophète ﷺ sur les autres prophètes, et les nombreuses spécificités qu'on lui a accordées.

2 – La permission de dénombrer les bienfaits d'Allah (1) pour Le louer, Le remercier, et reconnaître Ses bienfaits et dons.

3 – Allah a mis l'effroi dans le coeur des ennemis du Prophète ﷺ à une distance d'un mois de marche, et cela compte parmi les plus grandes formes de secours. La

distance d’un mois a été mentionnée, car il n’y a avait pas à cette époque d’ennemi plus éloigné que cela. [Les savants ont dit que la distance indiquée dans les hadiths de cette forme est la distance généralement connue à cette époque est qui est la distance parcourue par une chamelle chargée, à la vitesse usuelle des voyageurs, ni rapide ni très lente.] (6)

4 – Toute la surface de la terre est pour lui et sa Communauté un lieu de prière, ainsi ils peuvent prier où qu’ils soient lorsqu’arrive le moment de la prière. Ceci, au contraire des prophètes précédents qui ne priaient avec leur communauté qu’en des lieux spécifiques. La globalité de ce hadith est restreinte par l’interdiction du Législateur de prier en certains lieux, comme cela sera exposé bientôt, si Allah le veut.

5 – Allah ﷻ a facilité les choses à ce Prophète et sa Communauté en faisant pour eux de la surface de la terre (As-Sa’id) un moyen de purification. Le Prophète ﷺ dit : « La surface de la terre (Sa’îd) est un moyen de purification

pour le musulman, même s’il ne trouve pas d’eau pendant dix ans. » (7) alors que les communautés précédentes ne pouvaient se purifier qu’avec de l’eau.

6 – À la base, la terre est pure, il est donc permis d’y prier et de l’utiliser pour pratiquer les ablutions sèches.

7 – L’ensemble de la terre peut être utilisée pour accomplir les ablutions sèches, qu’elle soit de sable ou de pierre, sèche ou humide. [Car Allah ﷻ dit dans le verset : { purifiez-vous avec de la terre pure (Sa’idan Tayyiban)} et Sa’îd désigne en arabe la surface de la terre, le sol.]

8 – Sa parole : { la terre est pour nous un moyen de purification} indique que les ablutions sèches lèvent l’état d’impureté au même titre que l’eau, elles sont un substitut à l’eau et impliquent les mêmes règles.

Ibn Hajar n’a mentionné que deux spécificités propres au Prophète ﷺ, quant aux trois autres, elles sont : la licéité du

butin de guerre, l'intercession au Jour de la Résurrection afin qu'Allah juge entre les hommes, et l'universalité du Message du Prophète ﷺ.

9 – [Shaykh Al-Albani dit : Si on ne trouve pas assez d'eau pour accomplir intégralement ses ablutions majeures ou mineures, on utilise l'eau pour laver les membres dans l'ordre jusqu'à épuisement de l'eau, puis on accomplit les ablutions sèches pour les membres restant, en raison de la parole du Prophète ﷺ : « Lorsque je vous commande une chose, accomplissez-la dans la mesure de vos capacités. » (8) Et c'est là l'avis de Ibn Hazm.] (9)

📚**Source: [Boulough Al-Maram d'Al-Hafidh Ibn Hajar Al-ع asqalânî avec les commentaire de cheikh عAbd Allah Al-Bassam agrémenté d'enseignement tirés des commentaires de cheikh Al-عUthaymin, Al-Fawzân, Ar-Râjihî. Authentification des hadiths et commentaire tirés des ouvrages de cheikh Al-Albani. Page 145 à 147 volume 1 (Éditions Tawbah)]**📚

📚 (1) Sourate Al-Mâ’idah, v.6.

📚 (2) Muslim (522).

📚 (3) Al-Boukhari (335) et Muslim (561).

📚 (4) Muslim (522).

📚 (5) Ahmad (1/98).

📚 (6) Fath Dhi-l Jalal waèl Ikram (1/631).

📚 (7) Sahih Al-Jâmi’ (3861).

📚 (8) Al-Boukhari (7288) et Muslim (1337).

📚 (9) At-Thamar Al-Mustatab (1/34).